



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## liquidation judiciaire

Question écrite n° 24107

### Texte de la question

M. Jean-David Ciot interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'opportunité de la mise en place d'une procédure administrative pour traiter les procédures de faillite économique des entreprises. Face à la multiplication des disparitions d'établissements, du fait de la crise, le débat s'est engagé sur la pertinence d'un basculement de la procédure actuelle de liquidation judiciaire, menée sous le contrôle de la justice, vers une procédure de radiation administrative. Cette option est notamment envisagée dans le cadre plus général de la réforme des tribunaux de commerce et de la justice commerciale, actuellement en cours. Or, malgré ces avantages, cette modification des règles d'encadrement des défaillances d'entreprises risquerait d'impacter négativement la situation juridique et matérielle de l'ensemble des acteurs, notamment celle des salariés et des débiteurs. En effet, cette mesure modifierait l'architecture actuelle du droit français en matière de faillite, qui permet au débiteur de se libérer du passif accumulé par la clôture de la procédure judiciaire. Par conséquent, il lui demande si elle souhaite engager une réforme de la procédure de mise en faillite des entreprises.

### Texte de la réponse

Dans le cadre des mesures de simplification en faveur des entreprises, le Gouvernement prépare un projet de loi d'habilitation à légiférer par ordonnances pour réformer les procédures relevant du livre VI du code de commerce. Il comportera des dispositions visant à mieux articuler les procédures de traitement des difficultés des entreprises pour améliorer leur taux de succès et à conférer davantage de souplesses au traitement des liquidations des entreprises. Il convient en effet de prévoir le traitement adapté des procédures concernant des débiteurs dont l'actif est insuffisant pour couvrir les frais de procédure et dont la situation est irrémédiablement compromise.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-David Ciot](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24107

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 avril 2013](#), page 4075

**Réponse publiée au JO le :** [1er octobre 2013](#), page 10373